



Réf. 772512

Avantages produit



LESSIVE POUDRE DESINFECTANTE

Détergent poudre atomisée désinfectant* pour l'hygiène et la désinfection du linge en environnement professionnel.

Bactéricide selon EN13727 en 30 min à 60°C à 4g/L en conditions de propreté.

Bactéricide selon EN16616 en 30 min à 60°C à 10g/L en conditions de propreté.

Fongicide selon EN13624 et EN16616 en 30 min à 60°C à 10g/L en conditions de propreté

MODE D'EMPLOI

En lavage courant du linge peu sale et en eau douce, sans pré-lavage, dosez à 12g / kg de linge sec, soit jusqu'à 277 lavages pour un sac de 15 kg. Pour une désinfection* du linge, choisir un programme avec pré-lavage et respecter les doses suivantes

	Linge peu sale	Linge sale	Linge très sale
Prélavage		13 g/kg ≈ 65 ml 	
Lavage			
Eau douce (< 15°TH)	12 g/kg ≈ 60 ml 	15 g/kg ≈ 75 ml 	17 g/kg ≈ 85 ml 
Eau dure (de 15 à 35°TH)	15 g/kg ≈ 75 ml 	17 g/kg ≈ 85 ml 	22 g/kg ≈ 110 ml 
Eau très dure (> 35°TH)	17 g/kg ≈ 85 ml 	22 g/kg ≈ 110 ml 	25 g/kg ≈ 125 ml 

Dose exprimée en g/kg de linge pour un rapport de bain de lavage «linge / eau» de 1:3. Dose en gobelet exprimée pour 4,5 kg de linge sec. Gobelet doseur gradué fourni de 150 ml (1 gobelet ≈ 135 g ≈ 150 ml).

La dose moyenne peut être ajustée en fonction de la dureté de l'eau et du degré de salissure du linge.

COMPOSITION

REGLEMENT 648/2004/CE Contient : moins de 5% de : agents de surface anioniques, agents de surface non ioniques, zéolites, polycarboxylates ; 5% ou plus, mais moins de 15% de : agents de blanchiment oxygénés. Contient également enzymes, désinfectants, azurants optiques, parfums.

CARACTERISTIQUES PRODUIT

Couleur : blanche à points bleus

Densité : 0.75 +/- 0.05

Odeur : fraîcheur marine

Sécurité selon FDS.

CONDITIONNEMENT

Réf. 772512 : Sac refermable à double poignée de 13,5kg

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.

Produit à usage biocide : SP Poudre soluble dans l'eau. TP 02. Actif biocide : Chlorure d'alkyl (C12-C14) dimethylbenzylammonium(CAS 85409-22-9) : 0,102 %. Percarbonate de sodium (7 %) et tétraacétyléthylènediamine (1,5%). 100g de poudre génère 0,92g d'acide peracétique in situ.

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Stockez à l'abri du gel / fortes chaleurs / humidité.

Usage réservé aux utilisateurs professionnels

Formule déposée au Centre Anti-poison France :

+33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Version 260608

